



*"J'étais en prison, et vous êtes venus jusqu'à moi" Mt 25,36*

## **Aumônerie catholique des prisons**

**"J'étais en prison..."** Déclaration faite lors de la rencontre nationale des acteurs de l'aumônerie des prisons à Lourdes les 12, 13 et 14 octobre 2001.

Depuis quelques mois, un débat important est engagé en France sur la question des prisons :

De nombreux reportages ont alerté l'opinion sur la situation indigne des maisons d'arrêt françaises.

Des députés et sénateurs ont visité les établissements pénitentiaires et entendu les acteurs du monde carcéral, y compris les aumôneries des différentes confessions. Les remarquables rapports des commissions parlementaires sont sévères : une situation indigne de la patrie des droits de l'homme. Ceci a amené le Sénat à bousculer le gouvernement en raison de la nécessité absolue d'améliorer sans attendre les conditions carcérales.

L'enjeu de la nouvelle loi pénitentiaire actuellement en préparation est donc important pour toute la société : il concerne la condition des détenus, les missions des personnels et le contrôle des prisons. S'il s'avère que la prison peut être nécessaire, il faut qu'elle soit digne et humaine et qu'elle puisse surtout servir à la réinsertion sociale des personnes incarcérées.

C'est dans ce contexte que le Congrès de l'aumônerie catholique des prisons nous donne l'occasion d'en appeler aux communautés chrétiennes et à l'opinion publique sur cette question des prisons.

### **1. Subir l'incarcération**

Libérez les captifs ! [1] : à l'occasion

du Jubilé 2000, l'aumônerie des prisons a donné la parole aux personnes détenues qui participent aux activités des aumôneries. Elles ont dit leurs conditions d'incarcération, avec l'espoir d'être peut-être entendues au moins de leurs frères chrétiens du dehors. Dans un ouvrage publié récemment, ces hommes et ces femmes privés de liberté ont pu exprimer leur cri. [2]

Où qu'ils soient enfermés, les prisonniers disent à peu près tous la même chose : les prisons sont indignes parce que dépersonnalisantes, infantilissantes. Écoutons leur cri : La prison est pire que je l'imaginais, c'est un " enfer légal " - C'est une machine à démolir et à exclure davantage ou définitivement l'homme - Ici, tout est froid et glacial, la chaleur humaine est totalement absente - Ne disposant d'aucune intimité ni de possibilité de s'isoler, le détenu vit constamment sous le regard des autres ...

C'est toujours les pauvres qu'on enferme ! - Il faudrait faire la différence entre crimes crapuleux et crimes malheureux, et ne pas mettre ensemble leurs auteurs - En prison, tu n'existes plus, tu n'es au courant de rien, on ne te dit rien, tu attends toujours - On laisse les caïds violenter, racketter, humilier les plus faibles - Rien n'est mis en œuvre pour le maintien des liens familiaux - Même la famille peut être mise à l'écart de la société ...

L'accumulation de ressentiments, d'humiliations nourrit des sentiments de vengeance à l'endroit de la société : la société engendre des êtres dangereux pour elle-même ... - La prison fabrique de la criminalité et de l'exclusion alors qu'elle prétend lutter contre - On nous enferme tellement dans notre passé qu'il semble qu'il n'y ait plus d'avenir possible - On nous empêche de nous projeter dans l'avenir : ton passé te poursuit toujours ...

La présomption d'innocence, c'est de la foutaise : mais enfin si vous êtes en prison, c'est que vous avez quelque chose à vous reprocher ! - Même condamné à une petite peine, on est condamné à vie - Plus on

rabaissera la dignité des personnes, moins la réinsertion sera facile - Quel est le but de cet enfermement : au bout, il n'y a rien.

## **2. Aux communautés chrétiennes**

Les équipes d'aumôneries ne sont pas en prison pour justifier les délits et crimes des personnes incarcérées, et les prisonniers qui viennent aux aumôneries ne demandent pas qu'on les excuse, encore moins qu'on s'apitoie sur leur sort. On leur dit qu'ils sont l'Eglise en prison. Alors ils voudraient bien que les chrétiens du dehors les écoutent avec attention et bienveillance.

La première démarche pour aider à la réinsertion, c'est l'écoute - Le premier signe distinctif de l'action de l'Eglise doit être la qualité de son accueil - L'Eglise doit créer des lieux de ressourcement et de guérison morale et spirituelle pour les blessés de la vie : que les détenus soient d'abord libérés dans leur tête ...

L'aumônerie est un lieu en prison où nous nous sentons considérés - L'Eglise, par l'aumônerie, peut être notre voix auprès des hommes responsables de notre société ... vu que les détenus sont considérés comme des moins que rien - Assurer la communication entre le monde carcéral et le monde libre pour lever les obstacles afin de permettre la réhabilitation et la réinsertion des personnes incarcérées ...

On ne compte pas les questions que se pose un détenu libéré. Il est impossible de mesurer ses craintes. Le monde lui reste étranger et l'étrangeté est toujours source d'angoisse - L'Eglise pourrait faire des propositions concrètes sur les alternatives à la prison - Elle pourrait localement soutenir, aider et respecter les familles dont un membre est en prison - Elle pourrait éduquer les consciences et les regards pour se purifier des on dit sur la prison ... : les détenus sont des êtres humains avec des droits - Montrer à la société qu'une fois la peine expiée, maintenant c'est fini, on est comme tous les autres maintenant ...

Comment faire pour que les chrétiens prennent conscience de la prison, accueillent les détenus et soutiennent leurs familles, aident à la sortie à retrouver un équilibre de vie familiale, professionnelle ? - La vraie réinsertion commence par ne juger pas ce que

j'ai fait mais jugez-moi pour ce que je suis maintenant ...

Aujourd'hui, des hommes et des femmes, croyants et non-croyants, sont engagés dans des associations non confessionnelles dont les membres assurent bénévolement la visite aux détenus, l'accueil des sortants de prison, l'accompagnement des familles dont l'un des membres est incarcéré. Nous tenons à souligner le rôle irremplaçable de ces associations. Nous n'oublions pas non plus les personnels de surveillance : ils assument une mission difficile et ne sont pas toujours bien perçus dans l'opinion publique.

## **3. Prison et société**

" La prison est la détestable solution dont on ne peut pas faire l'économie " (Paul Ricoeur).

Quand elle prononce un jugement, la société enlève aux personnes le droit et le pouvoir de se faire justice à elles-mêmes, elle fait passer de l'idée de vengeance à l'idée de sanction juste. Le procès fait droit à la demande des victimes d'être reconnues publiquement " victimes " et il fait du condamné dont il appelle et constate la responsabilité un sujet de droit.

Le condamné demeure membre de la société dont il a transgressé les règles. Il incombe à la justice de lui dire sa transgression et de le sanctionner, en le traitant avec le respect du à tout homme. Et la société devient alors responsable de sa réinsertion : à l'issue de sa peine, il doit pouvoir redevenir citoyen à part entière.

Une peine ne demeure humaine que si elle permet à la personne qui la subit de ne pas désespérer. Une peine incompressible ou trop longue engendre un processus de désocialisation qui peut devenir irréversible. Plus que sa durée, c'est le contenu de la peine qui va favoriser ou non le retour d'une personne incarcérée dans la société. Une vraie réinsertion est peut-être possible quand on permet à une personne de s'engager à donner sens à son temps de détention - temps de réparation et temps de réinsertion - et de lui en donner les moyens : un travail correctement rémunéré pour payer sa dette aux victimes et à la société [3] , une formation adaptée à la demande sociale, des activités culturelles et

spirituelles libres qui disent l'absolu de la dignité humaine, et le minimum d'intimité qui lui garantisse un espace personnel ...

Le maintien des liens familiaux contribue aussi à ce que la peine demeure " humaine " : un lieu de détention pas trop éloigné du lieu de résidence de la famille pour faciliter le maintien de ces liens, les UVF [4] lorsqu'elles seront mises en place pourront elles-aussi favoriser ce maintien car ajoutées à l'éloignement géographique, les peines de longue durée sont souvent à l'origine de la disparition des liens familiaux.

Bon nombre de personnes n'ont pas leur place en prison, leur incarcération ne sert ni les victimes, ni la société : quand la prison ne s'impose pas, des mesures alternatives de réparation ont été élaborées qu'il faut soutenir et développer pour éviter les incarcérations inutiles parce que sans doute plus préjudiciables qu'efficaces. [5]

#### **4. La peine et la pardon**

Entendre qu'on est profondément aimé malgré tout ce qu'on a pu commettre peut changer l'horizon de sa vie : la libération que nous avons à offrir aux personnes incarcérées, c'est aussi de leur permettre de se découvrir responsables et d'assumer cette responsabilité jusqu'à demander pardon à ceux qu'ils ont lésés ou blessés. Le pardon seul peut ouvrir l'avenir, et celui des victimes et celui des coupables. Un monde sans pardon est un monde sans espérance, un monde sans espérance est un monde sans Dieu, et " un monde sans Dieu est un enfer ! " (Cal Ratzinger).

#### **5. Ce que nous croyons**

Cette question du pardon pose la question essentielle, celle de l'amour du Père manifesté en Christ crucifié - ressuscité dans la puissance de l'Esprit.

Cet amour est gratuit. Il est l'offre de Dieu proposée à notre consentement, grâce qui nous saisit et provoque notre liberté et il appelle notre parole et nos actes : notre responsabilité.

Cet amour est surabondant, don au-delà de tout don, par-don. Là où l'homme était enfermé dans son passé de fatalité ou de malheur, réduit à son passif, il l'ouvre à son avenir. Au creux de l'impasse, il fraie un passage : l'être humain

redevient un peut-être divin.

Cet amour est universel. Adressé à chacun, au coupable, à la victime. Il ravive en chacun la conscience de participer à la même aventure. Il réveille en chacun la reconnaissance du Père des cieux, Notre Père. Il renouvelle en chacun la capacité d'accueillir en tout autre un enfant de ce Père, notre sœur, notre frère en Christ.

Ceux qui ont appris ou réappris la foi en prison voudraient trouver des communautés où ils seraient reconnus à leur sortie comme des sœurs et des frères ...

Père Jean-Hubert Vigneau

Ancien Aumônier Général des Prisons

13 octobre 2001

-----

[1] " Libérez les captifs " : c'était le thème d'un dossier-enquête proposé à toutes les personnes incarcérées fréquentant l'aumônerie. Ce dossier leur proposait de s'exprimer sur la vie carcérale, la justice, le rapport prison-société et le pardon.

[2] " La peine et le pardon, le cri des détenus " - Editions de l'Atelier

[3] De l'argent dont dispose un détenu, un pourcentage est retenu pour l'entretien, un second pour le " pécule de sortie " et un troisième est destiné à la victime.

[4] Unité de Vie Familiale

[5] Par exemple : travaux d'intérêt général (TIG), jour-amende, bracelet électronique...